



**Rapport sur l'amélioration de la qualité de sous-titrage
- 2018 -**

Groupe TVA inc.

Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2011-741-1

1. Québecor Média inc., au nom de Groupe TVA inc. (**TVA**), est heureuse de soumettre par la présente son troisième rapport faisant état des efforts déployés afin d'améliorer la qualité du sous-titrage conformément à la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2011-741-1.
2. Au cours de ces deux dernières années, TVA a maintenu ses efforts en vue de répondre aux besoins et attentes de ses téléspectateurs francophones canadiens en veillant à l'amélioration continue de la qualité du sous-titrage de ses émissions.
3. Dans le cadre de l'Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2016-225 sur le renouvellement de sa licence de télévision, TVA a tenu à répondre aux inquiétudes présentées par le Réseau québécois pour l'inclusion sociale des personnes sourdes et malentendantes (**ReQIS**) faisant état de son insatisfaction quant à la qualité du sous-titrage proposé par plusieurs télédiffuseurs dont Bell Média, Corus, Québecor Média et Groupe V. Comme évoqué dans le cadre de nos répliques, TVA est consciente que la perfection est difficile à atteindre en matière de sous-titrage puisque le risque d'erreurs ponctuelles humaines et techniques ne peut être entièrement supprimé. Toutefois, afin de tenir compte des observations formulées par le ReQIS, TVA est entrée en contact avec l'organisation dans le but d'échanger de manière proactive sur les besoins et les améliorations en lien avec nos services offerts aux personnes sourdes et malentendantes.
4. Des représentants du service de l'ingénierie de TVA et du service des affaires réglementaires de Québecor ont ainsi rencontré les équipes du ReQIS le 28 avril 2017 afin de discuter des différents enjeux liés au sous-titrage. Quelques mois plus tard, TVA a également offert la possibilité au ReQIS de visiter ses infrastructures et de rencontrer les équipes techniques dédiées au sous-titrage dans le cadre d'une visite des studios MELS. TVA se félicite de cette collaboration et reste ouverte à la poursuite de ces échanges avec le ReQIS à l'avenir.
5. Par ailleurs, TVA a continué de mettre à jour les logiciels liés au sous-titrage de ses émissions, notamment le logiciel de sous-titrage de reconnaissance vocale fourni par la compagnie SOVO. En effet, nous avons travaillé en collaboration avec cette compagnie afin de mettre en place la huitième version du logiciel à l'hiver 2017. Cette mise à jour a permis d'accroître la précision du sous-titrage grâce notamment à l'amélioration de la reconnaissance des chiffres puisque ces erreurs ont un impact important sur l'intelligibilité des sous-titres. Cette nouvelle version du logiciel permet également un meilleur accès à la base de données terminologiques et des dictionnaires de langue française, ainsi qu'un meilleur support de la langue anglaise, en augmentant la précision des mots et des noms à consonance anglophone.
6. TVA a continué d'investir dans la formation de ses équipes techniques et locuteurs afin de poursuivre l'actualisation de ses pratiques et d'assurer la qualité et la précision de son sous-titrage. Malgré le maintien de certains problèmes techniques ponctuels, TVA reste convaincue que la formation adaptée et continue de ses équipes reste le meilleur moyen d'améliorer la qualité du sous-titrage de sa programmation.
7. TVA a également maintenu ses efforts dans le cadre de la préparation et de la révision de ses émissions en direct. En effet, nos équipes travaillent à la fois à l'étape de la préproduction que de la post-production afin de préparer au mieux le sous-titrage des émissions en direct et de corriger, au besoin, les erreurs techniques ayant eu lieu pendant la diffusion. Cela nous permet d'éviter de refaire les mêmes erreurs dans le futur.
8. Par ailleurs, les équipes de TVA bonifient en continu le dictionnaire interne afin d'y ajouter de nouveaux mots et permettre ainsi un sous-titrage toujours plus précis et à jour.

9. Conformément aux dispositions de la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2011-741-1, TVA évalue mensuellement de deux de ses émissions comportant du contenu en direct afin de mesurer le taux de précision du sous-titrage associé. Nos équipes analysent ensuite les résultats obtenus afin de pouvoir déterminer les difficultés techniques rencontrées pendant la diffusion et les corriger à l'avenir. Au-delà de ces rapports, TVA est constamment à la recherche de solutions afin d'améliorer le taux de précision de ses émissions, notamment celles en direct qui représentent un défi majeur en matière de sous-titrage (exemples : tables rondes, invités qui parlent simultanément et qui se coupent la parole, discussions sur un sujet pointu, changements de sujets brusques etc).
10. En conclusion, malgré les défis rencontrés, TVA a poursuivi son engagement à rendre ses services davantage accessibles, notamment par la mise en place de plusieurs actions afin d'améliorer la qualité du sous-titrage qu'elle met en ondes, tout en s'assurant de continuer à agir en conformité avec les conditions de licences de ses stations conventionnelles et services spécialisés comme prescrit par le Conseil.
11. Le tout soumis respectueusement.

*****Fin du document*****